



Communiqué

lundi 16 octobre 2006

Liaison Multimodale du Sud-Est (LMSE) : des propositions pour sauver les arbres du canal et améliorer les déplacements

Manifestation samedi 21 octobre, 10h30 place du Capitole

La LMSE (Liaison Multimodale Sud-est, reliant Ramonville à St Orens) concept « révolutionnaire » selon M Moudenc (La Dépêche du 01/09/06) comporte de nombreux inconvénients :

- **Que reproche-t-on au projet de la mairie ?**
 - De massacrer le Canal du Midi (voirie + talus = largeur de plus de 30 mètres).
 - D'ajouter 20 000 véhicules entre le rond-point ENAC et le canal-tronçon déjà bouché aux heures de pointe. D'ailleurs où iront ces voitures : pas sur le campus de l'UPS, déjà saturé et bientôt fermé par des grilles ?
 - De passer à 8 mètres des nouvelles résidences de l'ENAC.
 - De venir buter sur le périphérique Est au niveau de la rue A. Villet, où la LMSE emprunte la voirie actuelle déjà embouteillée.
- **Que proposent les opposants* ?**
 - D'utiliser la voirie actuelle pour la ligne de bus en site propre, avec aux endroits les plus étroits une voirie-bus en alterné (comme pour le projet des Herbettes) pour desservir la zone Montaudran (qui pourrait aussi être alimentée par le réseau TER).
 - De relier la partie au-delà du périphérique directement au terminus du métro prolongé à Labège.
 - Enfin et surtout une vraie priorité aux transports en commun et modes doux préconisée par l'Agenda 21, lancé par M. Moudenc fin 2005.

Après un 1^{er} rassemblement le 17 juin dernier, l'Association Vélo vous invite **le 21 octobre** pour mettre en avant ces propositions « développement durable »

Départ 10h30 de la place du Capitole vers l'ENAC (arrivée à 12 h) et le canal du Midi.

* **Opposants au projets** : VERACRUZ, les Amis de la Terre, le collectif PDU, des élus socialistes en Commission des Sites, les habitants de Rangueil, Saouzelong et Ramonville...

Pour plus d'informations, contacter :

Jean-Claude Coustel, Président, tél. : 05 61 42 20 96 ou 05 62 17 41 13

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.